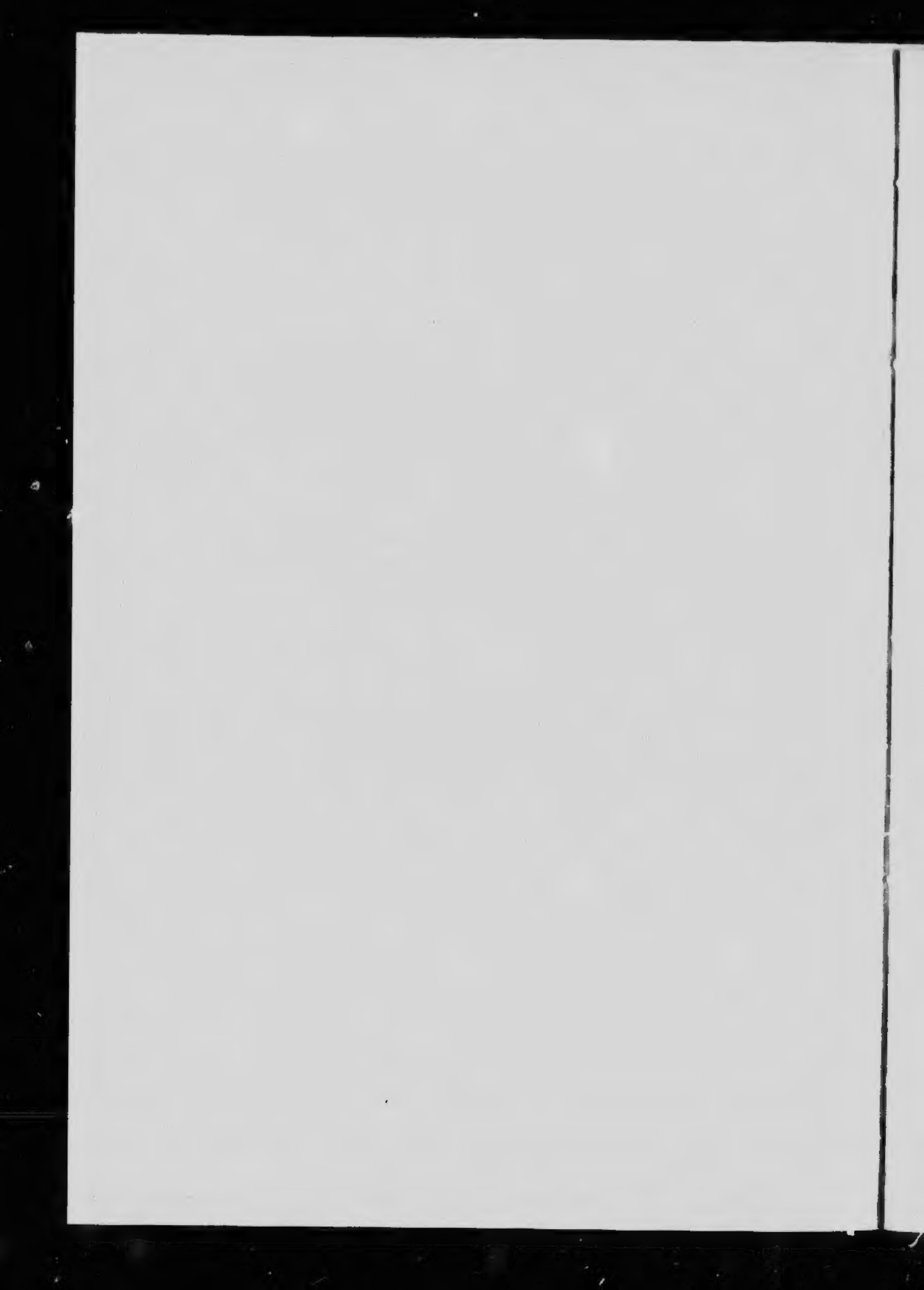
Le Gouvernement Laurier



DOUZE ANNÉES

de Paix, de Prospérité et de Progrès





Le Gouvernement Laurier

L'APPEL AU PEUPLE

Pour la troisième fois, depuis son avénement au pouvoir le gouvernement libéral se présente devant le peuple canadien pour lui demander le renouvellement de son mandat.

Tout le monde se souvient encore de l'empressement avec lequel des électeurs en 1900 et en 1904 répondirent à l'appel de Sir Wilfrid Laurier et proclamèrent hautement leur approbation de sa politique et l'admiration de ses oeuvres.

Le verdict de 1904 fut une magnifique réaffirmation de la confiance populaire.

Depuis lors, dans TRENTE-NEUF élections partielles, le corps électoral a été consulté en différentes parties du pays et ces consultations ont donné comme résultat l'élection de TRENTE libéraux et de NEUF conservateurs.

Il est facile de juger par là de l'état de l'opinion dans le pays, et de constater combien sont vaines les prétentions des politiciens et des prophètes de fantaisie qui oseraient dire qu'il existe parmi les Canadiens une désaffection contre le régime libéral.

Les orateurs ou écrivains intéressés qui se vantent dans les carrefours de lire SUR LES MURS des inscriptions fatales annonçant la déchéance du parti libéral, ne savent pas lire DANS LE COEUR du peuple.

S'ils le savaient, ils verraient que le nom de Laurier y est inscrit si profondément que rien ne peut l'en effacer et que les vilenies et les mensonges accumulés contre ce grand Canadien n'ont d'autre effet que de l'y incruster plus profondément.

Le Canada tout entier est CORPS ET AME avec Sir Wilfrid Laurier, parce que c'est lui qui a fait le pays ce qu'il est aujourd'hui; qui lui a conquis le rôle qu'il occupe dans le monde politique et dans le monde des affaires; parce que c'est lui qui a donné au Canada la PAIX et la PROSPERITE, les deux plus grands biens dont puisse jouir UNE NATION.

Dans son oeuvre Sir Wilfrid Laurier a été puissamment secondé par les collègues dont il a toujours su s'entourer. Au seuil de ces élections de 1908, plusieurs de ses premiers collaborateurs ont disparu et fait place à une génération nouvelle d'hommes d'action, de talent et de patriotisme.

Sous l'habile direction de ce chef aux vues larges, aux aspirations vraiment CANADIENNES, les ministres anciens et nouveaux ont rivalisé de zèle, d'énergie et de talent pour aider à l'accomplissement des SUBLIMES DESTINEES du Canada.

L'envie n'a pas épargné ces collaborateurs de la belle et grande politique du chef. Incapables de s'attaquer à Sir Wilfrid Laurier qui les dominant de toute la hauteur du piédestal sur lequel l'affection et l'admiration du peuple l'a placé, tous ces serpents ont essayé leurs dents et leur venin sur les ministres qu'ils jugeaient ses plus intimes amis et affectionnés collègues. Pendant des mois, le parlement a été le théâtre d'une débauche d'indicible malice et d'odieuses manoeuvres, où l'impuissance le disputait à la mauvaise foi.

Tous ces échafaudages édifiés sur le mensonge et la fourberie se sont écroulés comme des maisons de cartes quand ils ont été soumis à l'épreuve de l'enquête; et il n'en est subsisté que d'infimes et infects débris dont l'arrière ban des conservateurs espère peut-être encore se faire des armes à leur taille dans les élections qui auront lieu bientôt.

Ces attaques, ces efforts déchainés montrent toujours bien jusqu'à quel point les conservateurs ou oppositionnistes se sentent incapables d'atteindre Sir Wilfrid Laurier et d'amoindrir l'affection et le respect que lui porte le peuple canadien tout entier.

L'AFFECTION POPULAIRE

Cette affection et ce respect ne sont pas comme on veut quelquefois le donner à entendre, un simple mouvement impulsif, une explosion de sentiment soit national soit politique; Sir Wilfrid Laurier en jouit pleinement de la part de tous les gens de coeur SANS AUCUNE ACCEPTION DE RACE, NI DE PARTI. Le sentiment qui porte le peuple vers Sir Wilfrid Laurier et celui qui retient autour de lui tous ses amis est absolument raisonné et inspiré simplement par une JUSTE APPRECIATION DE SON CARACTERE PERSONNEL ET DE SES OEUVRES POLITIQUES.

Nous ne trouvons sûrement rien à redire et—personne n'a le

droit de s'opposer—aux sympathi d'origine et de parti qui sont absolument légitimes et respectables.

C'est un ancien dicton qui dit que "LE SANG EST PLUS EPAIS QUE L'EAU": c'est une maxime qui n'a pas été créée par des gens de notre race et dont nous avons bien le droit de faire l'application vis-à-vis des nôtres.

Nous avons certainement le droit de proclamer combien nous éprouvons de fierté à voir Sir Wilfrid Laurier, canadien-français, occuper AVEC UN ECLAT QUE PERSONNE N'AVAIT ENCORE EGALE le poste de premier ministre du Canada.

Nous avons aussi bien le droit de demander à nos compatriotes de se rallier autour de l'homme d'Etat supérieur auquel la Providence a assigné une place toute spéciale dans l'histoire canadienne.

Aux libéraux aussi et au peuple tout entier nous avons le devoir de rappeler leur allégeance au parti et à son chef; allégeance dont Sir Wilfrid Laurier n'a pas démérité et à laquelle, au contraire, il a constamment acquis des TITRES NOUVEAUX, par l'élévation de ses vues, la largeur de ses idées, le libéralisme éclairé de ses conceptions et l'observation constante des principes les plus chers à l'ancien parti réformiste maintenant le parti libéral.

SIR WILFRID LAURIER ET LA FRANCE

Ce que le peuple admire en Sir Wilfrid Laurier et ce qui l'attache à ce chef par toutes ses fibres, c'est la loyauté inébranlable avec laquelle EN TOUTE CIRCONSTANCE, il revendique son origine française, sans se laisser éblouir ni détourner par les honneurs que lui prodiguent nos concitoyens d'autre race qui seraient trop fiers de le réclamer pour l'un des leurs.

Au banquet du gouverneur-général, à Québec, Sir Wilfrid Laurier proposant la santé des gouvernements autonomes, disait:

"Nous sommes aussi profondément touchés de l'action du gouvernement français qui a envoyé ses distingués représentants nous aider à célébrer le trois-centième anniversaire de la naissance de notre pays. CET ACTE EST SPECIALEMENT APPRECIE PAR CETTE PARTIE DE NOTRE POPULATION, A LAQUELLE J'APPARTIENS. Car, tandis que nous sommes de loyaux sujets britanniques, il ne faut pas oublier que NOUS SOMMES DES SUJETS FRANÇAIS DE SA MAJESTE, et, tandis que nous avons été séparés de la France, au sens politique, depuis près de 150 ans,

toutes nos sympathies vont au pays de notre origine. Laissez-moi ajouter que dans aucune partie de l'Empire Britannique, de la France ou de l'Angleterre, l'entente cordiale n'a causé plus de joie qu'ici au Canada, où l'entente cordiale existe depuis des années et se fortifie de jour en jour."

NOUS SOMMES DES SUJETS FRANÇAIS DE SA MAJESTE.

Voilà une de ces formules lapidaires dans lesquelles Sir Wilfrid Laurier sait concentrer l'allégeance actuelle et la revendication du passé.

Et cela, sans brusquerie, sans forfanterie, sans blesser personne.
Un écrivain français disait de Sir Wilfrid Laurier: "PAR UNE HEUREUSE COINCIDENCE, IL UNIT AU PRENOM ANGLAIS DE WILFRID, LE NOM FRANÇAIS DE LAURIER."

Rien de plus juste et jamais un chef n'a prouvé aussi parfaitement combien il était possible de s'entendre si l'on voulait seulement être modéré et juste.

C'est cette politique de justice, de MODERATION ET DE CONCILIATION qui lui a conquis l'âme du peuple.

Le Canada sait qu'il tient en Sir Wilfrid Laurier LE PLUS CANADIEN DE TOUS LES CANADIENS, DEMANDANT AU PATRIOTISME SES PLUS ELOQUENTES INSPIRATIONS, METTANT AU SERVICE DU LIBERALISME SES PLUS NOBLES ACTIONS.

Le peuple a su comprendre ce travail incessant, ce dévouement national et Sir Wilfrid Laurier possède aujourd'hui pour récompense et pour remerciement, l'entière confiance, la plus profonde estime et l'admiration la plus sincère de tous les véritables patriotes du Canada.

C'EST A TOUS CES HOMMES DE COEUR QU'IL FAIT APPEL, c'est à eux qu'il s'adresse pour venir juger son oeuvre et dire si oui ou non il a bien fait, s'il a convenablement accompli sa tâche, S'IL A FAIT CE QU'IL AVAIT PROMIS DE FAIRE.

SIGNIFICATION DU VOTE

Le vote qui se donnera dans quelques semaines sera l'expression d'une consultation populaire dans laquelle l'électeur est appelé à dire: s'il est satisfait de la façon dont le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a géré les affaires du pays depuis douze années qu'elles lui

ont été confiées; S'IL a donné au pays la paix et la tranquillité intérieure qu'il lui avait promises; S'IL a assuré la prospérité après laquelle le Canada soupirait à la suite des longues années de disette conservatrice; S'IL a accompli les réformes morales et sociales que son beau titre de chef libéral faisait pressentir et lui imposait même; enfin S'IL a donné au Canada le renom, la gloire, le rang dont le pays était digne?

Voilà les questions auxquelles le corps électoral aura à répondre et NOUS ATTENDONS SON VERDICT AVEC LA PLUS COMPLETE ASSURANCE.

Sir Wilfrid Laurier et son cabinet ont plus fait pour la grandeur MATERIELLE, POLITIQUE ET MORALE du Canada qu'aucun des gouvernements qui ont précédé.

Nous irons plus loin et nous affirmons que si le peuple—dans un mouvement d'égarement que rien ne peut faire pressentir—allait, sur des conseils pernicieux, se déjuger et confier son sort aux éléments qui composent l'opposition actuelle, éléments dont la conduite à la dernière session demeurera comme une tache honteuse sur notre histoire parlementaire, ce jour-là serait un jour de profonde humiliation et d'irréparable désastre pour notre JEUNE NATION.

HOMMAGE ECLATANT

Les récentes fêtes de Québec dans lesquelles Sir Wilfrid Laurier a pris une part si glorieuse aux côtés du Prince Héritier de la Couronne d'Angleterre, du vice-président des Etats-Unis et du représentant de la République Française ont été pour notre chef l'occasion de témoignages de respect dont la haute portée ne peut échapper à personne et qui nous touchent profondément, parce qu'ils s'adressent à l'un des nôtres.

Mais à aucun de ces témoignages le parti libéral ne pouvait être plus sensible qu'à celui donné par un adversaire politique, par le chef conservateur d'Ontario, l'hon. J. Whitney—fait Sir James Whitney—qui s'élevant au-dessus de toutes les mesquineries de la politique courante, s'est écrié dans le discours qu'il a prononcé le 25 juillet, à Québec:

"Nous, (anglais d'Ontario) nous vénérons la mémoire des grands hommes de Québec: de Taché et de Lafontaine, de Morin et de Cartier, de Chapleau et de Dorion, parmi les morts, et nous OFFRONS NOTRE TRIBUT DE RESPECT ET D'HOMMAGE A LAURIER PARMI LES VIVANTS."

Nous nous garderons bien de déflorer par aucun commentaire politique cette solennelle affirmation, mais nous avons bien le droit de la faire connaitre à nos compatriotes afin qu'ils se rendent compte de l'estime dont jouit le premier ministre parmi toutes les nationalités et chez les hommes de coeur et de patriotisme des deux partis.

VENERABLE TABLEAU

D'ailleurs, nous avons de la bouche la plus vénérable qu'il y ait au Canada, un témoignage éclatant et impartial de la situation absolument merveilleuse dans laquelle se trouve le Canada au moment où Sir Wilfrid Laurier en appelle au Canada et demande au peuple canadien le renouvellement de sa confiance et de son mandat.

Le "Toronto Globe" a publié, le 1er juillet dernier une série de messages patriotiques venus de tous les points du pays et inspirés par la célébration du 40e anniversaire de la Confédération Canadienne

Voici parmi ces messages celui qu'a envoyé Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval, à Québec:

Tout comme la population anglaise du Canada, l'élément français est heureux de vivre sous le drapeau britannique qui offre une protection si efficace et si satisfaisante que les Canadiens n'ont pour le moment nulle autre aspiration.

Les chemins de fer et l'industrie se sont merveilleusement développés dans notre Confédération.

Les capitaux anglais nous sont d'une aide immense.

Nos institutions sont tout-à-fait démocratiques, mais notre peuple paraît être plus raisonnable qu'en aucun autre pays.

Les conflits entre le Capital et le Travail ne sont pas aussi accentués qu'ailleurs.

Les gouvernements provinciaux paraissent s'occuper davantage de l'éducation populaire, et tout particulièrement des hautes études.

Il nous faut des écoles techniques, et nous les aurons.

La bonne entente est parfaite entre les races française et anglaise.

Les Anglais paraissent mieux apprécier les Canadiens-français que par le passé, et ceux-ci sont fiers d'avoir uni leurs destinées à celle de la grande nation britannique.

En Europe, l'Angleterre est considérée comme la véritable terre de liberté; en Amérique, le Canada est aussi le véritable foyer de la liberté."

Impossible de tracer en termes plus précis l'état de paix et de prospérité dont jouit le Canada sous l'égide du gouvernement Laurier pour lequel le peuple VA ETRE APPELE A VOTER.

L'OEUVRE

Nous ne prétendons pas dans les pages qui suivent pouvoir donner en détail L'OEUVRE ACCOMPLIE par ce gouvernement.

Elle est trop vaste, trop touffue pour se condenser aussi facilement.

Tout ce que nous pouvons prétendre, c'est de donner un TABLEAU PANORAMIQUE de ce qui s'est accompli dans ces douze années de REGIME PROGRESSIF, CONSCIENCIEUX ET PATRIOTIQUE.

D'abord, voyons les grandes questions de politique intérieure et extérieure qui ont été traitées et résolues:

POLITIQUE INTERIEURE ET EXTERIEURE

A l'extérieur:

Le gouvernement Laurier a résolu la question des ECOLES DU MANITOBA qui était un germe de malaise et d'antagonisme dans le pays et dont maintenant on n'entend PLUS MEME PARLER.

Le gouvernement Laurier a érigé deux nouvelles provinces L'ALBERTA et la SASKATCHEWAN auxquelles il a donné une constitution sage, équitable, respectueuse de tous les droits.

Le gouvernement Laurier a augmenté les SUBSIDES aux provinces; les a établis sur des bases équitables et propres à assurer leur développement normal.

Le gouvernement Laurier a entrepris le TRANSCONTINENTAL NATIONAL qui cimentera l'union de toutes les provinces.

Le gouvernement Laurier a préparé un projet d'extension des LIMITES DES PROVINCES vers le nord qui fournira un accès à la Baie d'Hudson, la grande mer intérieure de l'avenir à toutes les provinces adjacentes.

A l'extérieur:

Le gouvernement Laurier a représenté loyalement et dignement le Canada aux diverses CONFERENCES IMPERIALES ET CO-

LONIALES; il a revendiqué notre AUTONOMIE ABSOLUE; il a courageusement lutté pour empêcher le Canada d'être entrainé dans le TOURBILLON DU MILITARISME.

Le gouvernement Laurier a accordé à la mère-patrie une PREFERENCE DE TARIF qui a provoqué un mouvement énorme de trafic entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Le gouvernement Laurier a obtenu le RAPPEL des traités Belge et Allemand qui entravaient notre liberté commerciale absolue.

Le gouvernement Laurier a obtenu du gouvernement impérial la reconnaissance de cette AUTONOMIE COMMERCIALE pour le Canada, et nos ministres canadiens ont eu de la couronne anglaise pleins pouvoirs de négocier un TRAITE AVEC LA FRANCE, traité conclu et accepté par le parlement canadien, mais dont le sort penche encore dans la balance, parce que le Sénat français considère sans doute que nos ministres ont trop bien négocié.

Le gouvernement Laurier a été de plus autorisé par le gouvernement impérial à discuter directement avec le gouvernement japonais la question des travailleurs japonais et à conclure la CONVENTION DE TOKIO qui a réglé définitivement une question demeurée à l'état aigu entre le Canada et le Japon.

FINANCES

Il nous souvient d'avoir entendu un grand orateur conservateur, l'hon. J. A. Chapleau, s'écrier dans une assemblée populaire où on lui reprochait certaines dépenses exagérées de son administration, certains gaspillages commis par des fonctionnaires et des sous-ordres:

"Croyez-vous que l'heureux moissonneur, le soir venu, lorsqu'il ramène à sa grange la lourde charrette qui ploie sous le fardeau des gerbes grasses d'épis dorés, s'inquiète des quelques tiges qui restent accrochées aux ronces du chemin ou des grains épandus que ramassent sur la route les oiseaux pillards qui nichent dans les haies du chemin?"

Ces paroles nous viennent à l'esprit lorsque nous voyons les pygmées, qui se mettent à deux pour PORTER LE MANTEAU DE CE GRAND HOMME, les Bergeron, et les Monk, éplucher sou à sou les dépenses du gouvernement Laurier.

Nous ne pouvons pas trouver à redire à la saine vigilance qui protège les intérêts du pays; mais lorsqu'un gouvernement AGIT, TRA-

VAILLE comme celui de Sir Wilfrid Laurier, est-il vraiment patriotique, est-il juste de le mesurer à la même aune que les gouvernements antérieurs SANS HOMMES, SANS IDEES ET SANS ARGENT?

Pour donner une idée rationnelle des réformes opérées par le gouvernement Laurier dans les finances du Canada, nous n'aurons que quelques chiffres à citer.

Sous le gouvernement Laurier la moyenne annuelle des SURPLUS a été de **$8,500,000.**

Sous les régimes conservateurs la moyenne des déficits était de **$249,000.**

Sous le gouvernement Laurier la DETTE NETTE est en 1908, par tête de **$42,84.**

Sous les régimes conservateurs, elle était en 1896, de **$50.82.**

Sous le gouvernement Laurier la TAXE DOUANIERE est de 16.88 p.c.

Sous le régime conservateur, dernière année, elle était de 19.64 p.c.

Sous le gouvernement Laurier les revenus permettent de consacrer aux TRAVAUX PUBLICS permanents, sans accroitre la dette $12,000,000 par année en moyenne.

Sous les régimes conservateurs on ne pouvait pas consacrer en moyenne plus de $2,722, sans augmenter la dette.

QUEL REGIME EST LE MEILLEUR?

Mais ce n'est pas seulement à cette réforme déjà si intéressante que s'est bornée l'administration financière du gouvernement Laurier.

Il a institué une REFORME DU SERVICE CIVIL, après examen sérieux de la condition des employés et passé une mesure propre à accroitre l'efficacité du service et améliorer la position de l'employé méritant.

Il a opéré dans les départements une réforme du système de COMPTABILITE, dont nous avions hérité des conservateurs et qui était devenue surannée.

Il a institué une ENQUETE SUR LES ASSURANCES qui a révélé un état de choses extraordinaire et nécessité une LOI DES ASSURANCES que l'obstruction conservatrice a seule empêché de passer à la dernière session.

Il a pris des mesures promptes et intelligentes pour venir en aide aux banques et AUX AGRICULTEURS DE L'OUEST au mi-

lieu de la crise de l'été dernier et, par un utile amendement à la LOI DES BILLETS DE BANQUE permis à nos institutions de faire face aux besoins des cultivateurs et d'éviter le contre-coup de la crise américaine.

Croyez-vous que M. FOSTER avec ses constants déficits aurait pu en faire autant?

Voyez comment il agissait avec les fonds de L'ORDRE INDEPENDANT DES FORESTIERS!

TRANSPORT

La question du transport, question vitale avec le développement donné au pays par le peuplement de l'ouest a appelé toute l'attention et occupé toute la sollicitude du gouvernement Laurier qui s'est attaché à cette question sous tous ses aspects:

Prenons d'abord: LES TRANSPORTS PAR VOIE FLUVIALE.

Le gouvernement a confié à une commission des transports le soin d'étudier les grandes artères de notre commerce et d'établir un plan compréhensif des travaux à exécuter tant sur les canaux que dans les ports pour y concentrer, conserver et charger les énormes moissons de l'ouest.

Les canaux ont été approfondis et améliorés, le CANAL WELLAND a été l'objet de travaux qui en ont doublé la capacité et qui lui permettent de desservir deux fois plus de trafic que du temps des conservateurs.

Le CANAL LACHINE a été creusé et presque refait.

Le CHENAL MARITIME de Montréal à Québec qui est la continuation de notre système des canaux a été approfondi, redressé, éclairé et nettoyé de telle façon qu'il est aujourd'hui considéré comme UN DES PLUS SURS ET DES PLUS PRATICABLES DU MONDE ENTIER.

Les DROITS DE PEAGE sur les canaux ont été abolis.

Des élévateurs et des quais ont été construits dans tous les ports tant des rivières et des lacs que du St-Laurent et de l'Atlantique en tous les points où pouvait aboutir notre trafic intérieur. Des ELEVATEURS: à Midland, Port Colborne, Montréal, Saint-Jean, Halifax; les QUAIS, pour ne parler que des plus importants: à Port Colborne, à Montréal, à Trois-Rivières, à Québec.

Enfin le gouvernement a fait des dépenses considérables pour l'étude du CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE, pour en faire établir scientifiquement la possibilité et les avantages et s'est presque engagé à en faire poursuivre l'exécution si les études subséquentes confirment les notions dont il dispose actuellement.

La création d'ATELIERS A SOREL, pour la construction, la réparation et l'hivernage des vaisseaux occupés à l'entretien du chenal, assure aussi la facile et sûre exécution des travaux.

Examinons maintenant le travail fait pour LES TRANSPORTS PAR VOIE MARITIME.

Le gouvernement a multiplié les SUBVENTIONS aux services de transport maritimes dans toutes les directions, pour étendre et accroitre les marchés accessibles à notre commerce.

Le gouvernement a subventionné largement une ligne entre le CANADA ET LA FRANCE.

Le gouvernement a accordé une subvention à un service entre le CANADA ET LE MEXIQUE.

Enfin, le gouvernement Laurier a pris l'initiative de l'ALL RED LINE, pour la création de voies de communication entre la Grande-Bretagne et l'Australie, PAR LE CANADA, nous donnant l'avantage du trafic énorme qui résultera de cette communication, sans compter les autres avantages politiques qui en découleront.

Voyons ensuite ce que le gouvernement a fait pour LES TRANSPORTS PAR VOIES FERREES.

Le gouvernement libéral a créé la COMMISSION DES CHEMINS DE FER, tribunal d'affaires et tribunal populaire dont il a constamment agrandi le champ d'action, dont il a facilité l'accès, étendu le domaine, accru l'utilité.

On doit au gouvernement Laurier:

Le prolongement de l'INTERCOLONIAL à Montréal avec droit de passage, la réforme des finances de l'Intercolonial et le changement en surplus des déficits d'autrefois, jusqu'à la Baie Georgienne.

La construction du chemin de fer de CROWS NEST PASS, et les réductions du tarif imposées en conséquence.

La construction du CANADIAN NORTHERN qui était à peine commencé quand les libéraux arrivèrent au pouvoir et a été poussé grâce aux SUBVENTIONS FOURNIES à ses tronçons.

La construction du TRANSCONTINENTAL NATIONAL dont l'achèvement est imminent.

La construction de VOIES LOCALES et d'EMBRANCHEMENTS dans toutes les parties du pays qui ont pu s'accomplir avec l'assistance provenant de l'augmentation des recettes du pays.

L'adoption de mesures propres à assurer la construction du CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON réclamé en vain depuis tant d'années par les populations de l'ouest.

La prise de possession par le gouvernement du PONT DE QUEBEC, ce qui en garantit l'immédiate reconstruction et le prompt achèvement.

COMMERCE

Tous les efforts du gouvernement Laurier se sont constamment portés vers l'extension du commerce, et la recherche des nouveaux marchés.

C'est sous l'administration Laurier qu'ont été créées, dans le monde entier, les AGENCES COMMERCIALES qui renseignent nos commerçants sur les besoins de l'étranger et qui enseignent à l'étranger quels sont les produits exportables du Canada.

Le ministère du commerce publie maintenant des BULLETINS HEBDOMADAIRES qui sont de la plus haute utilité pour le commerce, et qui ont remplacé les inutiles rapports paraissant, au temps des conservateurs, tous les trois ou six mois.

Grâce à ces sages méthodes permettant à nos producteurs de profiter des améliorations que nous venons d'énumérer dans les moyens de transport, LE COMMERCE GENERAL DU CANADA A PLUS QUE DOUBLE DEPUIS 1896 QUE LES LIBERAUX SONT ARRIVES AU POUVOIR.

INDUSTRIE

Le gouvernement Laurier était arrivé au pouvoir malgré la menace conservatrice que les industries canadiennes allaient être ruinées le lendemain de son avènement.

Au lieu de cela, les chiffres démontrent que le nombre des établissements industriels, le nombre des ouvriers employés et le mon-

tant des salaires A AUGMENTE et de plus que les heures de travail ont diminué.

Ces résultats ont été obtenus en augmentant le COMMERCE EXTERIEUR comme nous l'avons indiqué et en augmentant le COMMERCE INTERIEUR par le peuplement et le développement du pays.

Lorsque ces moyens naturels ne suffisaient pas le gouvernement Laurier est venu DIRECTEMENT en aide aux industries qui en avaient le besoin en accordant des primes TEMPORAIRES et GRADUEES pour assurer le fonctionnement des travaux et le taux des salaires des ouvriers.

Les conservateurs, n'ayant pas de revenus à leur disposition étaient obligés d'ELEVER LE TARIF.

Les libéraux sous l'administration desquels les revenus affluent protègent directement l'industrie en lui remettant une partie des recettes versées par la masse du peuple dans le fonds général.

C'est ainsi que le gouvernement Laurier a encouragé les industries suivantes occupant des milliers d'ouvriers:

Fer et Acier. Plomb. Pétrole brut. Ficelle d'engerbage.

Le gouvernement Laurier a institué pour fournir aux industries les renseignements nécessaires à leur développement un bureau de STATISTIQUE INDUSTRIELLE, qui rend les plus grands services et qui a permis d'établir les constatations de progrès que nous signalons plus haut.

AGRICULTURE

L'oeuvre accomplie par le gouvernement Laurier pour le développement de l'agriculture est tellement vaste que nous ne pouvons pas songer à nous étendre sur les détails et que nous nous contenterons de signaler ce qui s'est fait depuis les élections de 1904:

Le système de TRANSPORTS FRIGORIFIQUES créé essentiellement et de toute pièces par le gouvernement Laurier—car on ne peut appeler système les quelques insignifiantes sommes consacrées à des essais par les anciens régimes conservateurs—a reçu des améliorations constantes propres à en accroitre l'efficacité.

En quelques mots, résumons ce que donne le gouvernement Laurier pour encourager les transports frigorifiques: des primes pour l'érection d'entrepôts froids de laiterie; des primes pour le re-

froidissement des wagons à beurre, à fromage, à fruits; et des inspecteurs pour s'assurer de la température de ces wagons.

Il n'a plus besoin maintenant de payer de primes pour encourager les compagnies de navigation à tenir des compartiments frigorifiques à bord de leurs steamers; en encourageant au début la création de ces compartiments sur quelques lignes, le gouvernement a créé UNE TELLE CONCURRENCE que les compagnies sont obligées d'en mettre d'elles-mêmes pour conserver leur clientèle.

Le gouvernement Laurier a aussi passé une loi pour subventionner l'érection de grands entrepôts frigorifiques régionaux dont il paie le tiers du prix de construction.

En somme le gouvernement a créé UNE CHAINE ININTERROMPUE DE TRANSPORT FRIGORIFIQUE, DU PRODUCTEUR EN CANADA, AU CONSOMMATEUR EN GRANDE-BRETAGNE.

Rappelons encore:

La suppression de la QUARANTAINE des animaux entre le Canada et les Etats-Unis.

La nomination d'un COMMISSAIRE DU BETAIL et la création d'un SERVICE VETERINAIRE à Ottawa.

La création d'un SERVICE D'ENREGISTREMENT du bétail de prix.

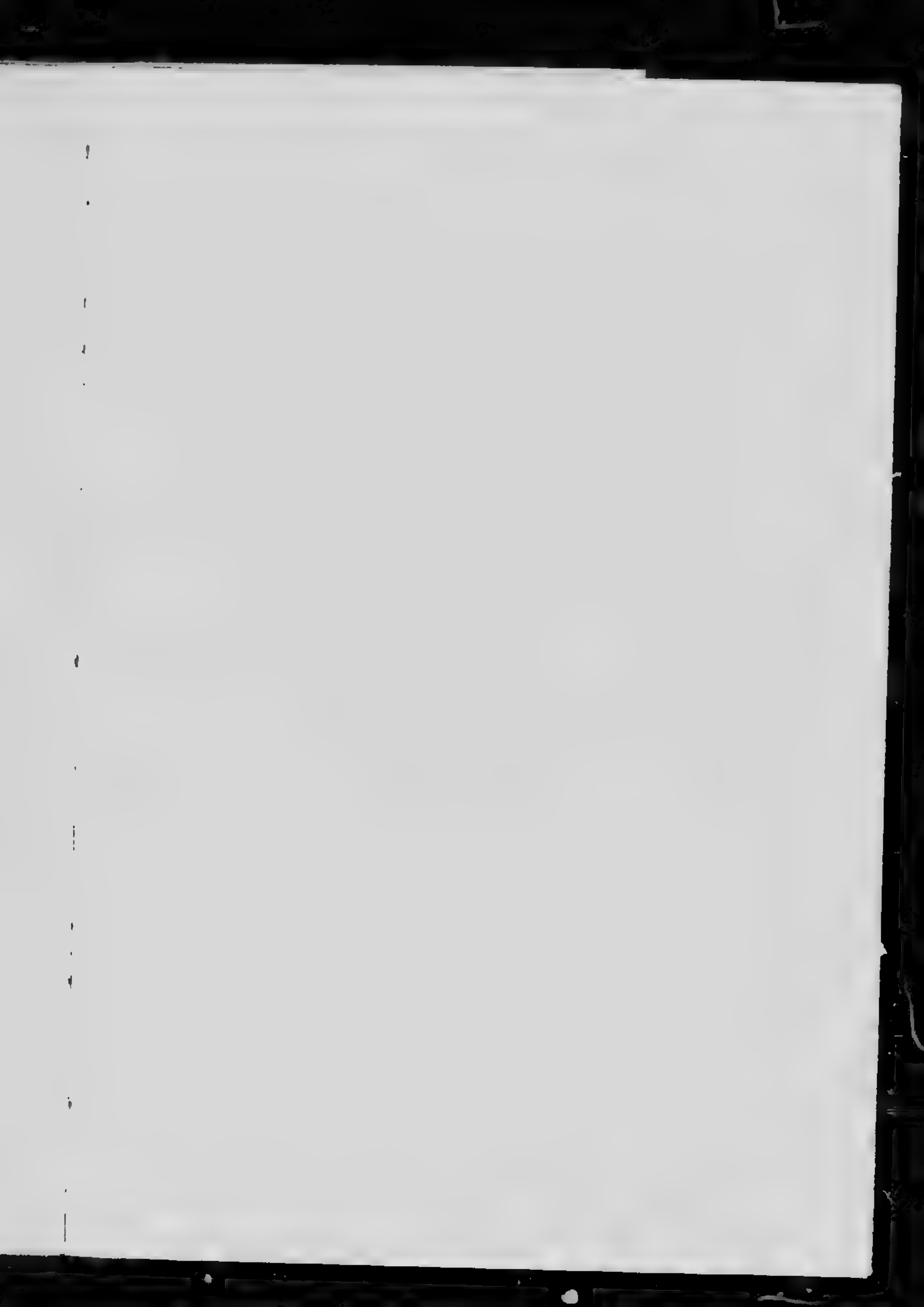
La loi d'INSPECTION ET DE MARQUAGE DES FRUITS, assurant à nos produits leur pleine valeur sur le marché anglais et étranger.

L'acte d'inspection des graines pour faire disparaitre les mauvaises herbes.

L'établissement d'un LABORATOIRE BIOLOGIQUE à Ottawa.

Enfin la généreuse assistance donnée à la CULTURE DU TABAC qui se développe sans cesse dans le pays, et qui progresse, grâce à l'enseignement donné aux producteurs par des experts engagés spécialement et qui parcourent le pays.

Et le gouvernement Laurier vient de donner une nouvelle preuve de sa sollicitude pour cette industrie en abolissant le TIMBRE VERT qui constituait comme une marque infamante sur le tabac canadien, placé maintenant, grâce à cette réforme, sur le même pied que tous les autres tabacs, ce qui lui permet d'être jugé d'après son propre mérite par les amateurs et par les connaisseurs.





MILICE

Nous savons fort bien que beaucoup de personnes sont très SINCEREMENT D'OPINION que, dans notre pays, les dépenses pour la milice sont du superflu et que l'esprit militaire devrait être découragé et non encouragé.

Sans vouloir discuter ce point et, en présence des faits, c'est-à-dire de l'existence d'une milice qu'on ne peut pas songer à abolir, il faut absolument se ranger à l'avis de Sir Wilfrid Laurier: "DU MOMENT OU NOUS AVONS UNE MILICE, IL FAUT ABSOLUMENT QU'ELLE PUISSE ETRE BONNE A QUELQUE CHOSE."

C'est là l'idée qui a présidé aux réformes introduites dans le système de la milice qui a subi des améliorations la rendant presque méconnaissable auprès de ce qu'elle était du temps des tories.

Voici ce qu'a fait le gouvernement Laurier:

Il a établi que le commandant en chef des troupes canadiennes serait un CANADIEN.

Il a créé un CONSEIL DE MILICE ET DE DEFENSE ayant dans ses attributions tous les services de l'armée.

Il a créé tous les services suivants qui n'existaient pas du temps des conservateurs: SANTE MILITAIRE, INTENDANCE, GENIE, RENSEIGNEMENTS.

Il a imposé des EXAMENS sérieux aux officiers et décidé d'une LIMITE D'AGE pour éliminer les non-valeurs.

Il a relevé la PAIE des officiers et des hommes.

Il a constitué des UNITES de combat et réparti permanemment les troupes en brigades et divisions.

Il a créé une MANUFACTURE D'ARMES à Québec et doté la milice d'une excellent fusil, le FUSIL ROSS, contre lequel est montée actuellement une campagne moralement et pratiquement inspirée par les manufacturiers d'armes anglais désolés de perdre dans le gouvernement du Canada un bon client d'autrefois, ce qui n'empêche pas le fusil Ross de démontrer chaque jour sa supériorité sur ses concurrents.

Il a créé des CHAMPS DE TIR, des ECOLES DE MOUSQUETERIE et des ASSOCIATIONS DE TIR.

Il a construit dans tout le pays des CASERNES [illegible] ALLES

D'ARMES spacieuses et élégantes pour conserver les armes et permettre aux soldats de s'exercer à l'abri.

Il a augmenté l'ECHELLE DES RATIONS et les prix payés.

Il a créé un CAMP CENTRAL d'instruction à Petewawa.

Il a renouvelé les HABILLEMENTS et EQUIPEMENTS de la milice.

Il a augmenté l'effectif de la MILICE PERMANENTE

Il occupé et garnisonné de TROUPES CANADIENNES les arsenaux d'Halifax et d'Esquimault confiant AUX TROUPES DU CANADA la défense entière DU SOL DU CANADA.

MARINE

Le gouvernement Laurier a consacré un soin special à augmenter les aides à la navigation sur les côtes canadiennes et dans les eaux intérieures du Canada en vue de faciliter le commerce et d'accroitre les communications entre les différentes parties du pays.

Nous allons énuméréer les principales mesures prises à cette fin.

Au gouvernement Laurier, la navigation canadienne doit:

La construction sur la côte de l'Atlantique et du Pacifique et sur les lacs de PHARES PERMANENTS et de BATEAUX-PHARES de haute puissance au lieu des appareils démodés qui ne pouvaient plus rendre aucun service.

La construction de SIRENES et de CLOCHES D'ALARME puissantes.

L'établissement des CLOCHES SOUS-MARINES.

La construction de postes de TELEGRAPHE SANS FIL.

L'institution de la COMMISSION DES PHARES.

La mise sous le contrôle direct du gouvernement du SYSTEME DE PILOTAGE.

La formation d'une cour D'ENQUETE DES NAUFRAGES.

La création d'un BUREAU D'EXAMINATEURS DES CAPITAINES ET SECONDS.

La création d'ECOLES DE NAVIGATION.

L'acquisition d'appareils et l'installation de STATIONS DE SAUVETAGE.

La réforme et l'amélioration des HOPITAUX DE MARINE.

L'éclairage des BOUEES A L'ACETYLENE.

L'introduction de BRISE-GLACES pour la navigation d'hiver: "CHAMPLAIN," "MONTCALM," "LADY GREY."

L'emploi de remorqueurs et de brise-glace pour tenir ouverte jusqu'au milieu de décembre la navigation SUR LES LACS depuis Port Arthur.

Le dragage des ports et des quais au moyen de dragues du gouvernement bâties en Canada sur des modeles spéciaux "ISRAEL TARTE," "FIELDING", etc.

La mise en service de deux grands steamers pour le service d'hiver de l'I.P.E., "STANLEY" et "MINTO," au lieu d'un seul steamer comme du temps des conservateurs.

L'acquisition d'un vaisseau-école pour les jeunes canadiens qui se destinent à la navigation, le "CANADA."

L'adoption de mesures financières pour encourager la construction ou l'agrandissement des CALES SECHES.

PECHERIES

L'industrie de la peche est une des plus productives du Canada; c'est comme l'agriculture une de nos industries nationales par excellence, puisqu'elle représente un rendement annuel de QUARANTE MILLIONS, aussi élevé par conséquent que le rendement total de l'or et de la houille du Canada pendant une période équivalente.

En dehors de l'encouragement à l'EXPORTATION par l'augmentation des facilités de transport, voici quelques-unes des mesures prises par le gouvernement Laurier pour grossir la valeur et le rendement de nos pêcheries.

Le gouvernement a amélioré considérablement le système primitif légué par les conservateurs de PISICULTURE et de PISCIFACTURE, créant des établissements spéciaux d'élevage pour le HOMARD, l'ALOSE, le SAUMON.

Il a créé des entrepôts frigorifiques pour la BOETTE.

Il a créé des usines pour la réduction du CHIEN DE MER qui était la ruine des pêcheurs et qui est maintenant converti en FERTILISANTS, au bénéfice de l'agriculteur.

Il a créé des écoles de SECHAGE du poisson, pour la morue

et le flétan, afin de pouvoir l'envoyer en meilleur état sur les marchés étrangers.

Il a encouragé l'industrie de l'EMPAQUETAGE DU HARENG en faisant venir des experts qui ont enseigné aux pêcheurs le mode d'empaquetage et de préservation moderne.

Il a augmenté la flotte de PROTECTION des pêcheries dont les vaisseaux étaient vieux et surannés, incapables de lutter de vitesse avec les pêcheurs américains.

Il a créé une COMMISSION DES PECHERIES composée d'hommes compétents et chargés d'examiner les questions techniques et pratiques pouvant se rapporter à cette industrie.

Il a institué une COMMISSION DES VOIES FLUVIALES LIMITROPHES dont une des attributions est de délimiter convenablement l'étendue de nos droits de pêche dans les eaux adjacentes aux Etats-Unis.

Il a fait déterminer par les tribunaux les DROITS RESPECTIFS du pouvoir fédéral et provincial quant aux pêcheries.

Il a participé à la négociation d'un TRAITE entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour le règlement de certaines difficultés de pêche existant quant aux eaux limitrophes.

POSTES

Le département des postes est certainement un de ceux dans lesquels se sont accomplies les réformes les plus sensibles et qui touchent le peuple le plus directement.

La première réforme accomplie par le gouvernement Laurier a consisté à changer en un MAGNIFIQUE SURPLUS l'état financier déplorable de ce département sous les conservateurs qui ne réussissaient qu'à accumuler de LAMENTABLES DEFICITS.

Cette première réforme a permis toutes les autres, parmi lesquelles on peut énumérer:

L'augmentation constante du NOMBRE DES BUREAUX de poste dans les anciennes comme dans les nouvelles provinces.

L'augmentation de la DISTRIBUTION A DOMICILE.

La réduction des frais de TRANSMISSION D'ARGENT.

La création des BILLETS POSTAUX.

La réforme du SERVICE AMBULANT.

Le système des DISTRIBUTIONS SPECIALES.

La décentralisation du SYSTEME DES LETTRES DE REBUT.

L'abaissement du tarif dans le Canada et avec l'Empire à DEUX SOUS.

L'abaissement du tarif à UN SOU dans les villes jouissant de la distribution à domicile.

La révision des tarifs de TRANSPORT DES COURRIERS par les grandes compagnies.

L'augmentation du minimum du salaire des maîtres de poste.

L'installation à Rimouski d'un système de transbordement adéquat par l'acquisition du "LADY EVELYN."

La construction de BUREAUX DE POSTE spacieux et convenables, en particulier dans les grandes villes commerciales: MONTREAL, TORONTO, OTTAWA, HALIFAX.

Les conventions postales; avec l'Angleterre d'abord, ce qui a créé le mouvement appelé de la PREFERENCE INTELLECTUELLE; et, ensuite: avec les Etats-Unis, convention par laquelle le gouvernement Laurier a réussi à mettre un terme à l'invasion de notre pays par la littérature américaine, MALSAINE ET PERNICIEUSE.

L'émission de timbres spéciaux: du JUBILE, du COURONNEMENT, du TRICENTENAIRE DE QUEBEC, qui ont rapporté de magnifiques revenus à la caisse du département des postes, sans imposer aucune charge additionnelle au public.

TRAVAIL

Le gouvernement Laurier est le premier gouvernement au Canada qui ait porté une attention speciale aux TRAVAILLEURS et qui se soit donné la peine de légiférer dans leur intérêt.

La sollicitude conservatrice était toute CONTEMPLATIVE, se bornait à nommer des commissions dont les recommandations restaient ENFOUIES DANS LES CASIERS.

Au gouvernement Laurier, les ouvriers du Canada doivent:

La création d'un département spécial, le MINISTERE DU TRAVAIL.

La fondation de la GAZETTE DU TRAVAIL.

La suppression du SWEATING SYSTEM.

La mise en application facile de la LOI DES AUBAINS.

L'introduction dans les contrats du gouvernement de la clause des SALAIRES EQUITABLES.

L'interdiction virtuelle de l'entrée des CHINOIS par l'élévation de la taxe de capitation à $500 par tête.

La limitation de l'entrée des travailleurs JAPONAIS et HINDOUS.

La loi des enquêtes sur les DIFFERENDS DE CHEMIN DE FER.

La création des tribunaux d'ARBITRAGE ET DE CONCILIATION.

L'obligation pour les chemins de fer, en vertu de la loi générale de se munir d'APPAREILS DE PROTECTION pour les ouvriers.

La loi prescrivant l'observation de CONDITIONS HYGIENIQUES dans les grands travaux de construction.

La loi pour la prévention et le règlement des grèves et différends ouvriers appelée LOI LEMIEUX et que copient tous les pays qui en ont étudié l'application.

La loi des RETRAITES VIAGERES qui moyennant un versement modique met les ouvriers âgés à même de jouir sur leurs vieux jours d'une modeste aisance.

La LOI DES PENSIONS pour les ouvriers et employés de l'INTERCOLONIAL.

L'élévation des GAGES des travailleurs de l'Intercolonial.

JUSTICE

Au ministère de la justice se rattachent toutes les grandes mesures ayant pour objet la sécurité morale et sociale du pays.

Là encore l'oeuvre du gouvernement Laurier est marquée par

des mesures saines et équitables tendant à maintenir et à accroitre dans le pays le RESPECT DES LOIS ET DES DROITS PUBLICS ET INDIVIDUELS qui sont la base de la vie nationale.

Au gouvernement Laurier, dans ce domaine, nous devons:

L'augmentation du TRAITEMENT et des PENSIONS des juges, en vue d'accroitre leur prestige et leur indépendance.

L'augmentation de la solde de la POLICE MONTEE et des salaires des employés des PENITENCIERS.

La juridiction établie sur les PORTIONS ARCTIQUES du CANADA.

La loi des JEUNES DELINQUANTS destinée à sauvegarder de la contamination la jeunesse criminelle.

La loi contre l'OPIUM destinée à arrêter l'invasion de notre pays par cette horrible drogue.

La loi contre l'ABUS DE LA CIGARETTE destinée à interdire aux enfants âgés de moins de seize ans l'usage des cigarettes.

La LOI DU DIMANCHE pour assurer aux travailleurs la jouissance pleine et entière du repos hebdomadaire.

La loi DE FRANCHISE ELECTORALE qui a rétabli l'ancien système des listes électorales, préparées par les municipalités sur la base des registres de répartition, et qui a mis fin à la loi scandaleuse du CENS ELECTORAL.

La LOI DES ELECTIONS destinée à aggraver les peines encourues par les corrupteurs électoraux et à assurer à tous la liberté et le secret du vote.

La REFONTE DES STATUTS criminels qui était demandée depuis nombre d'années et qui a été exécutée avec un soin spécial EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS.

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUES

A mesure que le Canada se peuple et que l'immigration s'entasse le besoin d'une réglementation centrale des questions intéressant l'hygiène publique s'impose davantage et l'on sent, de plus en plus, la difficulté de s'en rapporter uniquement aux soins consciencieux mais

indépendants et quelquefois contradictoires des diverses autorités locales.

Des efforts légitimes ont été tentés par le gouvernement Laurier pour atteindre en cette matière une centralisation qui s'imposera un jour ou l'autre.

Le gouvernement Laurier a encouragé par des subventions libérales la LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE et fait de constantes tentatives pour obtenir des provinces une action coordonnée pour la lutte contre la PESTE BLANCHE.

Le gouvernement Laurier s'est appliqué à accroitre la sévérité de L'INSPECTION DES IMMIGRANTS, a créé des HOPITAUX D'OBSERVATION des hôpitaux pour le TRACHOMA et pourvu à la DEPORTATION de tous les cas suspects.

Les QUARANTAINES ont été outillées de façon à pouvoir lutter contre l'importation des maladies contagieuses.

Le gouvernement Laurier a fait passer une loi pour l'INSPECTION DES VIANDES ET VEGETAUX DE CONSERVES destinée à assurer la pureté des produits vendus d'une province dans une autre ou exploités à l'étranger et qui échapperont à l'inspection des autorités provinciales.

A la dernière session le gouvernement a fait passer une loi sévère pour réglementer la vente des MEDECINES BREVETEES qui était devenue un danger pour le public.

DOMAINE PUBLIC

Tant de choses ont été dites et écrites pour tromper le peuple et lui faire croire que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier avait manqué à ses devoirs en ne prenant pas soin du domaine public dont il avait reçu la garde, que nous demandons un moment d'attention seulement pour montrer tout ce que les libéraux ont fait pour augmenter la valeur des terres publiques et donner à notre héritage national une sécurité dont il n'avait joui auparavant.

Sous les conservateurs, la valeur des terres du nord-ouest pour le peuple n'existait pas.

On ne les vendait pas, ON LES DONNAIT aux politiciens et aux compagnies de chemin de fer.

Bien plus, quand on les avait données, on les RACHETAIT pour de l'argent, comme on a fait pour le C.P.R.

La politique des terres du gouvernement tory consistait à se servir du domaine national pour payer ses amis.

Voyons ce qu'a fait le gouvernement Laurier:

Il a supprimé d'abord les SUBVENTIONS EN TERRES aux chemins de fer.

Il a obligé les compagnies de chemins de fer à faire le choix des terres auxquelles elles avaient droit parmi les MILLIONS D'ACRES RESERVES et fermées à la colonisation pour qu'elles pussent choisir à leur gré.

Il a rendu la LOI DES HOMESTEADS plus élastique, plus humaine, afin de conserver leurs droits aux colons ayant réellement l'intention de s'établir et de coloniser.

Il a aboli l'ANNULATION AUTOMATIQUE des homesteads.

Il a passé la LOI DES TERRES FEDERALES, loi compréhensible, vrai CODE DOMANIAL, qui est le résultat de l'expérience et de l'étude de tous les hommes des deux partis qui connaissent à fond la situation dans l'ouest.

Il a dicté pour les TERRES A PATURAGE des règlements qui empêchent tout conflit et assurent dans notre pays la permanence de l'INDUSTRIE DE L'ELEVAGE.

Il a passé une LOI D'IRRIGATION parfaite, au dire de tous les experts, et qui a décuplé la valeur des terres de l'Alberta.

Il a passé une LOI DES RESERVES FORESTIERES qui assure à la fois le maintien du régime des eaux et l'approvisionnement du bois nécessaire au habitants du Nord-ouest.

Il a créé un SERVICE DE REFORESTATION.

Il a créé un service de PROTECTION CONTRE LES INCENDIES de forêts.

Il a créé un MINISTERE DES MINES qui s'occupe de la mise en valeur de toutes les richesses minérales du sol canadien.

IMMIGRATION ET PEUPLEMENT

Les conservateurs avaient complètement négligé notre domaine de l'ouest, dont ils avaient fait une réserve pour les amis et connaissances, en particulier pour la compagnie du C.P.R. qui y régnait en seigneur et maître.

Le gouvernement Laurier a entrepris de mettre l'Ouest en valeur pour le pays tout entier; pour cela il fallait le PEUPLER et AMENER L'IMMIGRATION.

On sait quel a été le résultat:

Cette année le nord-ouest va donner UN MILLION ET QUART DE MINOTS de blé, tandis que du temps des conservateurs il n'en donnait pas suffisamment pour nourrir les gens qui s'y trouvaient.

Voyons ce qu'a fait le gouvernement Laurier pour peupler le Nord-Ouest:

Il a offert aux colons des HOMESTEADS GRATUITS.

Il a fait avec les AGENTS DE BILLETS des arrangements pour attirer des colons au Canada.

Il a systématisé le SYSTEME DES PRIMES existant du temps des conservateurs, en l'appliquant seulement aux immigrants agricoles.

Il a imposé aux agents recruteurs, l'obligation de faire une PROPAGANDE SUIVIE dans toute l'Europe où la propagande était possible.

Il a créé des agences spéciales d'immigration en ANGLETERRE, en FRANCE et en BELGIQUE.

Il a aidé le RAPATRIEMENT, nommé des agents, fait de la propagande.

Il a subventionné les SOCIETES DE COLONISATION ET DE RAPATRIEMENT de la province de Québec.

Il a fait venir des COLONS AMERICAINS qui ont entièrement changé la face de toute une partie inculte de l'Ouest.

Il a passé une loi D'IMMIGRATION qui est l. législation la plus avancée en la matière qui éxiste, en aucun pays du monde.

ARTS ET EDUCATION

Le gouvernement Laurier ne s'est pas attaché seulement à développer dans le peuple le souci des besoins matériels et à répondre à ces besoins. Il s'est largement occupé aussi de ses instincts intellectuels et artistiques, dans la sphère limitée que lui réserve la constitution.

C'est dans cet ordre d'idée sque le gouvernement a entrepris de construire dans tous les centres importants des EDIFICES PUBLICS qui soient des modèles d'art et de goût et constituant une instruction constante pour le peuple.

Le gouvernement Laurier a entrepris dans le même but l'embellissement de la Capitale, en dotant largement une commission chargée de faire d'Ottawa la WASHINGTON DU NORD.

Il a aidé par de généreuses souscriptions, l'érection des monuments à nos hommes illustres.

HON. A. MACKENZIE, CHAMPLAIN, HON. J. HOWE, MGR. de LAVAL, Hon. J. YOUNG, sans compter les statues à BALDWIN et LAFONTAINE et à D'ARCY McGEE qui seront élevées bientôt.

A Ottawa il bâtit le MUSEE VICTORIA qui contiendra des collections d'une valeur inestimable et qui servira à l'éducation de toute la jeunesse.

Il a organisé et primé UN CONCOURS entre tous les architectes du PAYS pour fournir des plans aux nouveaux édifices gouvernementaux pour lesquels le gouvernement a acquis des terrains à Ottawa dans un site merveilleux et qui remplaceront les anciens bureaux épars dans la ville.

Le gouvernement Laurier a créé pour affirmer le goût qui doit présider à toutes nos collections et à nos travaux artistiques une COMMISSION DES BEAUX-ARTS composée d'hommes aux connaissances sûres et chargée d'éviter les mécomptes dont nous avons

souffert, sous le régime conservateur, qui nous a légué sous prétexte d'oeuvres d'art, d'abominables croûtes.

Le gouvernement Laurier désireux de donner au peuple l'occasion de s'instruire a largement fourni sa part pour la réception de toutes les CONVENTIONS SCIENTIFIQUES qui venaient dans notre pays tenir leurs réunions et pour y ENVOYER des représentants canadiens quand les réunion se tenaient à l'étranger.

Le gouvernement Laurier accorde maintenant une large subvention à L'EXPOSITION CENTRALE DU CANADA qui se tient chaque année dans une région différente du pays, et qui, grâce à cette assistance peut étendre son action et servir davantage à l'éducation commune.

Enfin il a largement contribué aux magnifiques fêtes du IIIe CENTENAIRE qui viennent de se dérouler à Québec, qui ont été pour tout le pays une magnifique leçon d'histoire retrospective et et qui, sans assistance n'auraient pas eu cette splendeur qui pendant toute une semaine a fixé sur le Canada, LES YEUX DU MONDE ENTIER.

CONCLUSION

Quand on contemple cette somme immense de travail accompli depuis douze années et toutes les perspectives qu'ele laisse entrevoir pour l'avenir avec les mêmes hommes actifs, intelligents, entreprenants, patriotiques au timon des affaires, on songe à ce mot si profond de Cecil Rhodes, le fondateur, lui aussi d'une nation, s'exclamant à ses derniers moments:

"SO MUCH DONE, YET SO MUCH TO DO!"

"Avoir tant fait et laisser encore tant à faire!"

C'était d'un oeil de regret qu'il abandonnait à d'autres le soin d'accomplir sa robuste tâche.

Sir Wilfrid Laurier aurait bien le droit, après avoir tant fait pour son pays de se reposer tranquillement et de laisser à d'autres le soin de compléter cette oeuvre.

Mais comme le bon laboureur il ne veut pas lâcher la charrue avant d'avoir achevé de creuser le sillon.

Ce ne sont pas les honneurs qu'il recherche. Tous ceux qu'un homme d'Etat canadien pouvait avoir, il les a eus et ceux qu'il n'a pas eus c'est qu'il LES A REFUSES.

Son ambition, il l'a déjà énoncée mainte fois, c'est: Après avoir mis au monde cette JEUNE NATION, qui suivant son expression favorite sera la gloire du VINGTIEME SIECLE, de la voir consolidée par la forte armature d'une voie transcontinentale ENTIEREMENT CANADIENNE!

C'est le couronnement de carrière auquel il aspire, c'est le dernier honneur qu'il convoite: celui de poser le dernier clou à la voie ferrée canadienne qui reliera l'Atlantique au Pacifique et formera le tronçon terrestre de cette All Red Line, LIGNE TOUTE ROUGE sur laquelle le trafic britannique des antipodes à la métropole traversera la moitié du cercle terrestre couverte par le même pavillon.

Ce rêve n'est pas mesquin et il est bien digne de hanter l'esprit d'un patriote comme Sir Wilfrid Laurier.

Faire du Canada l'intermédiaire obligé entre la Grande-Bretagne et ses possessions de l'Orient; en faire le centre de l'Empire Britannique c'est une idée pleine de grandeur et PLEINE AUSSI DE SAGE PREVOYANCE MATERIELLE.

C'est au peuple canadien de décider aujourd'hui si ce rêve se réalisera!

Le corps électoral dira par son vote s'il entend que ces grands travaux soient continués, que le Canada persiste à marcher de l'avant ou retourner aux jours tristes et fainéants d'avant 1896; s'il veut revenir aux déficits; s'il veut revenir au luttes de race et de religion; s'il veut rentrer sous la domination des corporations; s'il veut retourner à la stagnation et à la disette.

NOUS SOMMES SURS QUE NON! Nos compatriotes sont trop intelligents, trop reconnaissants, pour marcher en arrière, pour se laisser devancer par les autres nations au milieu de la grande poussée vers le progrès.

Ils repousseront du pied, les retardataires, les pleureurs, les jaloux et les insulteurs.

Le peuple entier du Canada votera comme un seul homme POUR SIR WILFRID LAURIER, POUR LA PAIX, POUR LA PROSPERITE ET POUR LE PROGRES.